

**SECRETS DE RECRUTEUR****NÉGOCIER UN TEMPS PARTIEL À L'EMBAUCHE**

Obtenir un temps partiel alors que le poste proposé est à temps complet, est-ce possible ? Pour Namia Benmansour, consultante au cabinet de recrutement **Opteaman, la réponse est oui. A condition, d'y mettre les formes.**

« J'ai récemment recruté deux cadres qui ont négocié un temps partiel de type 4/5e, alors que ce n'était pas prévu au départ. L'une est comptable, l'autre chargée d'affaires. Il ne faut pas hésiter à suggérer cette possibilité de temps partiel, surtout auprès d'une PME, souvent plus souple. Cela peut même arranger l'entreprise. Le temps partiel n'est plus tabou, un cadre peut assumer des responsabilités et vouloir préserver du temps pour lui. Le message passe d'autant mieux que le can-

didat présente les choses de façon constructive. Il doit montrer qu'il a compris les impératifs et les enjeux du poste et proposer une solution pour l'entreprise. Dire, par exemple, qu'il est prêt à faire quelques exceptions en cas d'urgence ou à prendre au besoin du travail à domicile. Démontrer sa capacité d'organisation, le cas échéant en expliquant comment il a su gérer son temps à un poste précédent. Le recruteur peut être curieux de la raison qui motive ce temps partiel. Mieux vaut donc préparer sa réponse. Besoin de temps pour une activité sportive, associative ou pour sa famille, peu importe, l'essentiel est de le dire et de convaincre le recruteur de sa disponibilité et de son efficacité. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-NADINE ELTCHANINOFF